

HOTEL DE VILLE

L'inauguration du conseil

Superbe aspect du spectacle

L'inauguration du conseil de ville, hier après-midi, avait attiré une foule de personnes distinguées. Les couloirs de l'hôtel de ville étaient littéralement encombrés de curieux venus pour assister à cette belle et imposante cérémonie. Des centaines de personnes n'ont pu pénétrer dans la salle, faute de places.

De l'avis de beaucoup de personnes la salle du conseil n'a jamais été décorée avec plus de richesse et plus de goût. Le fauteuil civique disparaissait sous un amas de fleurs variées; aux colonnades, aux corniches, sur chaque pupitre des échevins, les fleurs les plus suaves et les plus odorantes s'épandaient dans la salle le parfum le plus délicieux.

La présence d'une foule de dames de haute société de Montréal ne contribuait pas peu à donner à cette inauguration un cachet de profonde et véritable solennité. Parmi les personnes distinguées remarquées dans la nombreuse assistance, mentionnons : Mme Desjardins, femme du nouveau maire; l'honorable sénateur Tasse, Mme et Mlle Tasse, Mme Héville, Mme Jennotte, Mme Dugas, Mme Dugas, Mme et M. Dugas, Mme Conroy, Mme Bombray, Mme Villeneuve, Mme Savignac, Mme Beausoleil et une foule d'autres dont les noms nous ont échappé.

A trois heures, Son Honneur fit son entrée au milieu des applaudissements et de bravos et se fit installer immédiatement au fauteuil. Il commença alors la lecture du discours, suivant, d'abord en français, puis en anglais.

Avant échevins de la cité de Montréal

Messieurs, Le premier devoir que je dois accomplir en vous adressant la parole pour la première fois, c'est de vous exprimer la haute appréciation que je fais de la marque de confiance que les citoyens de Montréal m'ont donnée en m'appelant à remplir la charge de premier magistrat de votre cité.

Ce témoignage de leur part m'impose des obligations qui, avec votre concours, messieurs les échevins, me seront, j'espère, faciles à remplir. Je compte sur ce concours pour établir entre l'exécutif et le conseil des rapports que le respect mutuel et la bonne entente doivent nous conduire à créer. Dans les délibérations du conseil, je veillerai à ce que les règles des débats soient strictement observées de manière à éviter ces froissements qui sont toujours regrettables et ne peuvent que nuire à la discussion des affaires publiques.

Si les circonstances toutes spéciales au milieu desquelles le conseil est appelé à inaugurer les travaux de la présente année ont déjà créé de regrettables malentendus et souvent ennuis, n'en comptez pas moins de salutaires leçons dont, j'en suis sûr, chacun de nous voudra faire son profit. Il est incontestable que la situation municipale est anormale et que des explications ont été données, que des excuses ont été présentées, que des excuses ont été présentées, que des excuses ont été présentées.

Rien ne saurait être plus encourageant pour ceux qui sont déterminés à accomplir leur devoir que cette attention de la part des contribuables, de même que rien n'est plus propre à prévenir les abus et à gêner ceux qui seraient tentés de tirer avantage de leur position pour leur bénéfice personnel au détriment du public.

Les crédits que l'on devait consacrer à ces travaux ont été déposés en cour au compte des expropriations et seront portés de nouveaux; et il existe, sous ce rapport, des arrangements au montant de \$2,000,000, ce qui cause une perte d'intérêt énorme pour la ville.

Une longue rue de 23 milles ont été payées pendant la saison, consistant en 3,820 verges superficielles en blocs de pierre de granit et 50,607 verges superficielles de pavage en asphalte de roche. Le coût de tout ce travail a été de \$218,000.

Les grandes améliorations rendues nécessaires par des besoins toujours croissants ont forcé le conseil à s'adresser tous les ans à la législature pour obtenir de nouveaux pouvoirs. Il est résulté une législation nouvelle faite à la hâte et quelquefois altérée de manière à créer des anomalies et des contradictions regrettables.

des accusations regrettables qui étaient de nature à nuire au bon nom et au crédit de notre Cité, accusations qui auraient dû être prouvées, si elles étaient vraies, et que le conseil ne devrait pas se pencher sur sa tête.

La question de l'annexion des municipalités environnantes mérite aussi l'attention du conseil. Il faut préparer Montréal aux grandes destinées qui l'attendent.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

853 nouvelles bouches d'égoûts ont été construites et reconstruites et ont coûté \$15,394 79

Le ruisseau dans le quartier St-Gabriel qui avait été reconnu insalubre a été comblé au coût de \$8,380.34

Les rues prolongées, ouvertes et élargies ont coûté la somme de \$1,744,437.11

Les travaux suivants ont été exécutés pendant l'année :

Les crédits que l'on devait consacrer à ces travaux ont été déposés en cour au compte des expropriations et seront portés de nouveaux; et il existe, sous ce rapport, des arrangements au montant de \$2,000,000, ce qui cause une perte d'intérêt énorme pour la ville.

Une longue rue de 23 milles ont été payées pendant la saison, consistant en 3,820 verges superficielles en blocs de pierre de granit et 50,607 verges superficielles de pavage en asphalte de roche. Le coût de tout ce travail a été de \$218,000.

Les grandes améliorations rendues nécessaires par des besoins toujours croissants ont forcé le conseil à s'adresser tous les ans à la législature pour obtenir de nouveaux pouvoirs. Il est résulté une législation nouvelle faite à la hâte et quelquefois altérée de manière à créer des anomalies et des contradictions regrettables.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

aux intérêts de la cité ou des citoyens en général. A part ce chapitre, la cité a été dotée de détails sont donnés dans le rapport annuel des avocats du département.

L'ÉCLAIRAGE DE LA CITÉ La ville est actuellement éclairée au moyen de 940 lampes à arc, 350 lampes incandescentes et 770 lampes de gaz.

La santé publique, prise dans son ensemble, est une des plus grandes questions qui puissent être soumises à vos délibérations, messieurs, au moment où nous sommes sérieusement menacés de l'invasion d'une épidémie cholérique.

Sur tout le continent les mesures les plus strictes ont été adoptées, et les prévisions sanitaires ont été adoptées. Ici même, le comité d'hygiène a installé des appareils de désinfection, a augmenté son personnel en lui ajoutant un ingénieur sanitaire, a redoublé sa surveillance et donne une attention spéciale aux services de la ville.

Les débris de la ville et de leur voisinage immédiat. Ces accumulations de matières putrescentes sont de véritables couches chaudes pour la propagation de plus graves maladies; et ce ne serait pas sans raison, si ces informations sont correctes, que la Commission municipale d'hygiène aurait protesté à plusieurs reprises contre cette violation de toutes les lois sanitaires et aurait mis la ville en demeure de mettre fin à un état de choses aussi désastreux pour la santé publique.

Le conseil municipal présente ici de savoir si la municipalité n'agirait pas avec prudence en construisant elle-même des incinérateurs puissants, pourvus de toutes les améliorations modernes, comme cela se pratique dans toutes les grandes villes d'Angleterre. Elle devrait en outre demander de voir prendre, car c'est la seule qui puisse assurer à la ville de Montréal un service des vidanges qui ne laisse rien à désirer.

Je crois manquer à mon devoir si je n'attirais votre attention sur la question de la construction d'un hôpital de Montréal, de pourvoir l'organisation d'un service d'hôpital approprié pour le traitement des maladies contagieuses et pour leur isolement.

L'hôpital civique reproduit à ce besoin si on le bâtit par pavillons au lieu d'en faire un seul grand bâtiment. Chaque pavillon serait été réservé pour une maladie, et on aurait pu ainsi utiliser commodément cet hôpital pour la diphtérie, la scarlatine, la rougeole, etc., tout en réservant un ou deux pavillons pour la peste. C'est été plus pratique que de faire un grand hôpital d'un seul bâtiment.

On parait croire, dans certains quartiers, que c'est aux hôpitaux ordinaires de pourvoir aux maladies contagieuses, mais tel n'est pas le cas, et il serait injuste qu'il en fut ainsi, attendu que la municipalité ne donne aucun subside à ces hôpitaux ordinaires. D'ailleurs, n'ont pas les conditions d'isolement voulues pour leur permettre de recevoir sans danger pour les autres malades des cas de maladies contagieuses.

Toutes ces questions s'imposent d'urgence à notre considération, parce que le fléau qui nous menaçait l'année dernière, n'est pas complètement éteint, et que le retour des communications avec l'Europe, peut à chaque instant, l'amener à nos portes.

Nous devons plus que jamais faire en sorte que ces malades, dont un grand nombre seront des personnages distingués, admettent non seulement la beauté de notre port, de nos édifices publics et de nos résidences privées, mais encore la propreté de nos rues et l'efficacité des mesures apportées pour rendre notre ville saine.

Il est évident que sa position géographique est destinée à être l'un des grands centres de commerce de l'Amérique du Nord et que, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il lui faudra reculer ses limites jusqu'à ce qu'elle ait englobé toutes les municipalités environnantes.

accusations. S'il y a des coupables, je serai le premier à demander qu'ils soient punis; mais il faut qu'on nous le prouve.

L'échevin Beausoleil félicite en termes sympathiques l'honorable sénateur Desjardins qui vient d'être élevé au poste de premier magistrat de la cité de Montréal.

Il est ensuite proposé par l'échevin Hurteau secondé par l'échevin Farrell que l'échevin Beausoleil soit élu procureur pour les prochains 3 mois. Adopté.

Il est ensuite proposé par l'échevin Robert secondé par l'échevin Cressé que la formation des divers comités soit renvoyée à lundi. Après quelques discussions, cette proposition est adoptée sur division.

Et la séance s'ajourne.

MARCHE DE DETAIL

Table with 2 columns: LÉGUMES and Produits de la ferme. Lists various vegetables and farm products with prices.

Table with 2 columns: VAILLÉES ET GÉNÉRALES and PEANUTS. Lists various oils and nuts with prices.

Table with 2 columns: FAINES ET FARINES and GRAINS. Lists various flours and grains with prices.

Table with 2 columns: POISSONS and BŒUF. Lists various fish and beef products with prices.

Table with 2 columns: POISSONS and BŒUF. Lists various fish and beef products with prices.

PACIFIQUE CANADIEN. Advertisement for a travel agency or service.

CHARS TOURISTES. Advertisement for tourist carriages.

CHARS COLONS. Advertisement for colonial carriages.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Advertisement for the Intercolonial Railway.

PAUZE & LAMOUCHE. Advertisement for a business or service.

M. GARAND. Advertisement for a business or service.

H. A. MILLER. Advertisement for a business or service.

1996 RUE STE-CATHERINE. Advertisement for a business or service.

DASTOUS & LEGER. Advertisement for a business or service.

VICEANT & GUILBAULT. Advertisement for a business or service.

L. W. TELMOSE & CIE. Advertisement for a business or service.

D. J. G. A. GENDREAU. Advertisement for a business or service.

LEGAL PELLETIER & FONTAINE. Advertisement for a law firm.

Lamothe & Trudel. Advertisement for a business or service.

F. ED. MELOCHE. Advertisement for a business or service.

A. & E. LOIGNON. Advertisement for a business or service.

L. C. BOURGEOIS. Advertisement for a business or service.

J. EMLE VANIER. Advertisement for a business or service.

M. GARAND. Advertisement for a business or service.

H. A. MILLER. Advertisement for a business or service.

1996 RUE STE-CATHERINE. Advertisement for a business or service.

DASTOUS & LEGER. Advertisement for a business or service.

VICEANT & GUILBAULT. Advertisement for a business or service.

L. W. TELMOSE & CIE. Advertisement for a business or service.

L'Incendie de la rue William

Les dommages s'élèvent à \$150,000

Générosité d'un américain

Il était près de sept heures, lorsque les pompiers parvinrent à se rendre maîtres de l'incendie, les dommages s'élevaient à plus de \$150,000.

Cet incendie est un des plus désastreux dont Montréal ait été témoin depuis plusieurs années.

Les manufactures qui ont eu à souffrir des pertes partielles ou totales sont celles de J. K. Mullin & Co, manufacturiers de chaussures.

R. Sardon, manufacturier de chapeaux.

H. A. Madley peintre.

Keegan Milne & Co, électriciens.

B. J. Pettener, manufacturiers de machines pour cartons.

Walkerville Brewing Co.

L. K. McGregoir, manufacturier de formes.

The Montreal Shew Case Co.

Marcotte & Leblanc, épiciers en gros.

The Windsor Shade Co.

Le feu avait pris origine dans la vaste bâtisse située au coin des rues St Henri et Williams et occupée par M. Sardon.

M. Sardon fournit le pouvoir aux autres bâties qui sont jointes à la sienne par un escalier en bois qui a servi de cheminée aux flammes pour se propager aux autres manufactures.

A deux heures, M. Valois, gérant de M. Sardon, était assis dans son bureau, lorsqu'il fut effrayé par les flammes qui paraissaient des bureaux de M. Keegan, Milne & Co.

M. Valois eut juste le temps de prendre son capot et sortir de la maison que déjà, les planchers inférieurs et les autres magasins adjacents étaient en train de brûler.

Le feu prit son caractère de violence à 2.08 et l'avertisseur 423. Les premiers appareils rendus sur le théâtre de l'incendie furent les voitures des postes Nos 3 et 4 sous les commandements des capitaines Gibson et Prévost.

Le sous-chef E. Langlois était aux lieux, bien avant que les voitures fussent arrivées. L'engin Merryweather No 1 et l'engin Clapp et Jones se trouvaient au coin des rues St Henri et St Maurice et les échelles à extension au coin des rues Prince et Williams.

Le feu s'étendit dans la manufacture de Mullin et Cie, le capitaine Prévost, du poste No 4, eut l'entente d'appeler au secours d'une fenêtre située sur la rue St Henri. Comme aucune des échelles n'était montée de ce côté, il s'éleva une interpellation au sujet de la descente; mais ne voyant personne, il se disposait à revenir, lorsqu'à sa grande horreur, il vit sa retraite coupée par les flammes. Il courut à une fenêtre du quatrième étage, et appela au secours. La fumée le déborda à la vue, mais son cri fut cependant entendu par la foule qui stationnait en face et causa la plus grande excitation. On fut durant plusieurs minutes sans lui porter secours. Aucune échelle à extension ne se trouvait de ce côté, et les autres échelles n'avaient pas été montées à la bonne place. A moitié mort par la chaleur et la fumée, il était au point de succomber lorsqu'un échelle Langlois fut hissée.

Il attrapa les barreaux et commença à descendre, mais à ce moment ses forces l'abandonnèrent et il tomba inanimé sur le sol. Il fut transporté à l'hôpital Général.

Un accident venait d'avoir lieu, que le pompier McCulloch, du No 2, se brisait plusieurs côtes en tombant de l'échelle Langlois, lorsque le sous-chef Jackson ordonna à ses hommes de descendre pour sauver leur vie.

Malgré tous les efforts des pompiers, les flammes faisaient toujours de grands progrès, c'est à ce moment, qu'on manda les brigades du Côteau St Louis, de St Louis du Mile-End et St Henri.

LES PERTES ET LES ASSURANCES

MM J. E. Mullin & Co, sont ceux qui ont souffert le plus, ses assurances s'élevaient \$50,000 et ses pertes de \$75,000.

Les autres assurances sont comme suit:

M. R. Sardon, \$8,000.

M. H. A. Madley, \$1,500.

M. Keegan, Milne & Co, \$4,000.

M. J. Pettener, \$12,000.

M. Walkerville Brewing Co, \$84,000.

MM. Mullin et Cie, \$25,300.

M. U. King et Cie, \$7,000.

M. L. K. McGregoir, \$4,000.

The Montreal Shew Case Co, et MM. Doyle et Anderson, \$18,000.

MM. Marcotte et Leblanc, \$5,000.

The Windsor Shade Co, \$2,500.

NOTES DE L'INCENDIE

L'échevin McBride, malgré l'inauguration du conseil, se tenu sur le lieu de l'incendie et aidé aux pompiers.

Le secrétaire du département du feu, Fred D'Amour et l'ingénieur de l'hôtel de ville, Pearson ont passé leur après-midi à aider les pompiers.

M. Joseph Thibault a servi du café chaud aux pompiers.

M. Laverne et M. G. Desjardins, ont donné ordre à MM. J. E. Mullin & Co, de faire détruire le mur de leur propriété.

SCÈNE DE PUGILAT

A la Chambre de Québec

Une sensation extraordinaire a été causée hier soir dans la salle de l'opposition, à Québec:

MM. Turgeon et Fitzpatrick en sont venus aux mains. La querelle est due aux agissements des amis politiques de M. Fitzpatrick, en forçant un vote sur son bill relatif au nombre de membres à 65, mais la cause principale a été l'action indépendante de M. Fitzpatrick durant les deux dernières sessions.

Il paraît qu'après le vote, lui et M. Turgeon se prirent de querelle et que Fitzpatrick proposa d'aller terminer l'affaire en dehors.

Quelques instants après, comme M. Fitzpatrick s'en allait, M. Turgeon lui demanda s'il voulait se battre et M. Fitzpatrick lui répondit qu'il n'avait rien à dire.

M. Turgeon le suivit dans la salle de l'opposition où la querelle recommença de valeur, mais l'incendie poussé par un vent qui soufflait en bourrasque, se propagea avec une rapidité désespérante et semblait se jouer des efforts continus et calculés des pompiers qui, malgré les rigueurs de la température, accoururent à la rescousse et firent les commandements avec une activité digne d'éloge.

Les manufactures qui ont eu à souffrir des pertes partielles ou totales sont celles de J. K. Mullin & Co, manufacturiers de chaussures.

R. Sardon, manufacturier de chapeaux.

H. A. Madley peintre.

Keegan Milne & Co, électriciens.

B. J. Pettener, manufacturiers de machines pour cartons.

Walkerville Brewing Co.

L. K. McGregoir, manufacturier de formes.

The Montreal Shew Case Co.

Marcotte & Leblanc, épiciers en gros.

The Windsor Shade Co.

Le feu avait pris origine dans la vaste bâtisse située au coin des rues St Henri et Williams et occupée par M. Sardon.

M. Sardon fournit le pouvoir aux autres bâties qui sont jointes à la sienne par un escalier en bois qui a servi de cheminée aux flammes pour se propager aux autres manufactures.

A deux heures, M. Valois, gérant de M. Sardon, était assis dans son bureau, lorsqu'il fut effrayé par les flammes qui paraissaient des bureaux de M. Keegan, Milne & Co.

M. Valois eut juste le temps de prendre son capot et sortir de la maison que déjà, les planchers inférieurs et les autres magasins adjacents étaient en train de brûler.

Le feu prit son caractère de violence à 2.08 et l'avertisseur 423. Les premiers appareils rendus sur le théâtre de l'incendie furent les voitures des postes Nos 3 et 4 sous les commandements des capitaines Gibson et Prévost.

Le sous-chef E. Langlois était aux lieux, bien avant que les voitures fussent arrivées. L'engin Merryweather No 1 et l'engin Clapp et Jones se trouvaient au coin des rues St Henri et St Maurice et les échelles à extension au coin des rues Prince et Williams.

Le feu s'étendit dans la manufacture de Mullin et Cie, le capitaine Prévost, du poste No 4, eut l'entente d'appeler au secours d'une fenêtre située sur la rue St Henri. Comme aucune des échelles n'était montée de ce côté, il s'éleva une interpellation au sujet de la descente; mais ne voyant personne, il se disposait à revenir, lorsqu'à sa grande horreur, il vit sa retraite coupée par les flammes. Il courut à une fenêtre du quatrième étage, et appela au secours. La fumée le déborda à la vue, mais son cri fut cependant entendu par la foule qui stationnait en face et causa la plus grande excitation. On fut durant plusieurs minutes sans lui porter secours. Aucune échelle à extension ne se trouvait de ce côté, et les autres échelles n'avaient pas été montées à la bonne place. A moitié mort par la chaleur et la fumée, il était au point de succomber lorsqu'un échelle Langlois fut hissée.

Il attrapa les barreaux et commença à descendre, mais à ce moment ses forces l'abandonnèrent et il tomba inanimé sur le sol. Il fut transporté à l'hôpital Général.

Un accident venait d'avoir lieu, que le pompier McCulloch, du No 2, se brisait plusieurs côtes en tombant de l'échelle Langlois, lorsque le sous-chef Jackson ordonna à ses hommes de descendre pour sauver leur vie.

Malgré tous les efforts des pompiers, les flammes faisaient toujours de grands progrès, c'est à ce moment, qu'on manda les brigades du Côteau St Louis, de St Louis du Mile-End et St Henri.

LES PERTES ET LES ASSURANCES

MM J. E. Mullin & Co, sont ceux qui ont souffert le plus, ses assurances s'élevaient \$50,000 et ses pertes de \$75,000.

Les autres assurances sont comme suit:

M. R. Sardon, \$8,000.

M. H. A. Madley, \$1,500.

M. Keegan, Milne & Co, \$4,000.

M. J. Pettener, \$12,000.

M. Walkerville Brewing Co, \$84,000.

MM. Mullin et Cie, \$25,300.

M. U. King et Cie, \$7,000.

M. L. K. McGregoir, \$4,000.

The Montreal Shew Case Co, et MM. Doyle et Anderson, \$18,000.

MM. Marcotte et Leblanc, \$5,000.

The Windsor Shade Co, \$2,500.

NOTES DE L'INCENDIE

L'échevin McBride, malgré l'inauguration du conseil, se tenu sur le lieu de l'incendie et aidé aux pompiers.

Le secrétaire du département du feu, Fred D'Amour et l'ingénieur de l'hôtel de ville, Pearson ont passé leur après-midi à aider les pompiers.

M. Joseph Thibault a servi du café chaud aux pompiers.

M. Laverne et M. G. Desjardins, ont donné ordre à MM. J. E. Mullin & Co, de faire détruire le mur de leur propriété.

PÉNIBLE ACCIDENT

Cheval à l'épouvante rue St Jean

Trois jeunes filles renversées

Un autre blessé

Québec, 21.—Une panique a été causée dimanche soir vers 6.45 hrs sur la rue St Jean, par un cheval à l'épouvante. Le cheval était rempli de monde qui se rendait en majeure partie à l'église de la Haute-Ville pour assister aux vêpres. Tout à coup, on vit arriver comme une trombe un cheval à l'épouvante, suivi de près par le St Jean avec une rapidité épouvantable.

Tous les piétons s'efforcèrent de se ranger qui dans les enfoncements, qui dans les portes, qui dans les rues latérales. Cependant l'animal continuant sa course tourna la rue de la Fabrique et se dirigea vers le coin de la rue de la Haute-Ville.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

PÉNIBLE ACCIDENT

Cheval à l'épouvante rue St Jean

Trois jeunes filles renversées

Un autre blessé

Québec, 21.—Une panique a été causée dimanche soir vers 6.45 hrs sur la rue St Jean, par un cheval à l'épouvante. Le cheval était rempli de monde qui se rendait en majeure partie à l'église de la Haute-Ville pour assister aux vêpres. Tout à coup, on vit arriver comme une trombe un cheval à l'épouvante, suivi de près par le St Jean avec une rapidité épouvantable.

Tous les piétons s'efforcèrent de se ranger qui dans les enfoncements, qui dans les portes, qui dans les rues latérales. Cependant l'animal continuant sa course tourna la rue de la Fabrique et se dirigea vers le coin de la rue de la Haute-Ville.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

Le cheval avait pris le mors aux dents et le Coût Genevieve fut aperçu avoir brisé sa voiture en mille morceaux, sur un poteau de télégraphe près de chez M. Rinfret, il avait enfilé la porte et la rue St Jean, causant l'accident que nous avons dit.

Les jeunes filles qui s'en allaient ensemble en face du magasin de M. Liverois, puis il continua sa course. Drole, barbier, et vint s'arrêter épuisé de fatigue en haut de la rue de la Fabrique.

</